

Une « montagne dans la mer »

Située au cœur du golfe de Gènes, la Corse s'étend sur une superficie de 8 680 km². Elle se caractérise par un relief montagneux et un littoral très découpé. C'est la troisième île de méditerranée en superficie derrière la Sicile et la Sardaigne. Avec 37 habitants au km², c'est la moins densément peuplée (Les îles Baléares ont la plus forte densité : 224 habitants par km²). Sa densité de population la situe aussi parmi les départements français les moins denses (moyenne française de 104 habitants/km²).

En 2014, 324 200 personnes résident en Corse, soit un Français sur 200, alors qu'un Espagnol sur quarante vit aux Baléares et un Italien sur douze en Sicile.

De nouvelles intercommunalités en 2017

La population insulaire est largement concentrée sur le littoral, et en particulier dans les grandes villes et leur périphérie. Les dix communes les plus peuplées regroupent 167 300 habitants en 2014, soit 52 % de la population totale de l'île. Neuf sur dix d'entre elles sont sur le littoral, et huit sur dix se situent en Haute-Corse.

Suite à l'adoption et la mise en place de la loi NOTRe, l'intercommunalité a été renforcée, ses fonctions et responsabilités étendues. Certaines intercommunalités ont été regroupées, leur nombre a donc diminué. L'intercommunalité concerne la totalité de la population corse.

Au 1^{er} janvier 2017, la région compte 2 communautés d'agglomération : les communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia qui abritent à elles seules 43 % des habitants de l'île.

À côté, 17 communautés de communes se répartissent sur le reste du territoire insulaire (6 en Corse-du-Sud et 11 en Haute-Corse). La plus vaste d'entre elles, l'Ouest Corse (917 km²), située en Corse-du-Sud (33 communes dont Vico), est l'une des moins peuplées avec 8 habitants au km². La moins étendue et la plus densément peuplée est la Marana Golo : 167 km² et 136 habitants/km². Elle se situe en Haute-Corse (10 communes dont Borgo).

Création du parc naturel marin du Cap Corse

La Corse offre toute une gamme de milieux contrastés avec une faune riche et une flore rare et diversifiée. De nombreux dispositifs permettent la préservation de ce patrimoine naturel.

Dans ce contexte, le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate a été créé par décret le 15 juillet 2016. Ce huitième parc naturel marin français, de 683 000 hectares, est le plus vaste de métropole.

La Corse possède en outre six réserves naturelles sur des sites présentant des valeurs biologiques remarquables : l'étang de Biguglia, Scandola (figurant également au patrimoine mondial de l'Unesco), les îles Cerbicale et Finocchiarola, les bouches de Bonifacio (dont les îles Lavezzi) et les Tre Padule de Suartone. Elles s'étendent sur une superficie globale de 84 000 hectares. Leur partie marine, de 80 550 ha, représente près de 78 % de celle des réserves métropolitaines. Les réserves naturelles sont un élément essentiel des politiques de préservation de la biodiversité.

De nombreux autres sites classés ou inscrits bénéficient d'une protection visant à maintenir leur aspect visuel et leurs valeurs historiques ou scientifiques.

Afin d'associer protection du patrimoine et développement local, le Parc naturel régional de Corse, créé en 1972, recouvre les quatre dixièmes du territoire insulaire et associe 145 communes des deux départements.

L'acquisition d'espaces naturels constitue également un instrument efficace pour assurer leur conservation. C'est le rôle du Conservatoire du littoral qui possède aujourd'hui une soixantaine de sites en Corse, représentant environ 17 000 hectares.

La Corse en Méditerranée

Îles de Méditerranannée*



*Seules sont mentionnées les îles appartenant à un Etat européen

Indicateurs démographiques des îles méditerranéennes et de leur pays en 2014

	Population nombre	Part dans la population du pays %	Part des moins de 15 ans %	Part des 65 ans ou plus %	Superficie totale* km ²	Densité de population** hab/km ²
France entière (+ dom)	65 907 160	100,0	18,6	18,0	632 834	104
Corse	324 212	0,5	15,5	21,2	8 680	37
Italie	60 782 668	100,0	13,9	21,2	301 336	202
Sicile	5 094 937	8,4	14,6	19,5	25 711	198
Sardaigne	1 663 859	2,7	12,1	21,0	24 090	69
Espagne	46 512 199	100,0	15,2	18,1	505 991	92
Baléares	1 115 841	2,4	15,5	14,9	4 992	224
Grèce	10 926 807	100,0	14,6	20,4	131 957	83
Crète	630 889	5,8	16,7	18,2	8 336	76
Iles Ioniennes	207 664	1,9	14,5	21,6	2 307	90
Nord Egée	198 581	1,8	14,5	22,8	3 836	52
Sud Egée	334 802	3,1	17,1	16,4	5 286	63

*Surface totale incluant les eaux intérieures comme les lacs ou les fleuves

**Pour le calcul de la densité de la population, on utilise le concept de superficie terrestre (excluant la superficie des eaux intérieures) partout où il est disponible

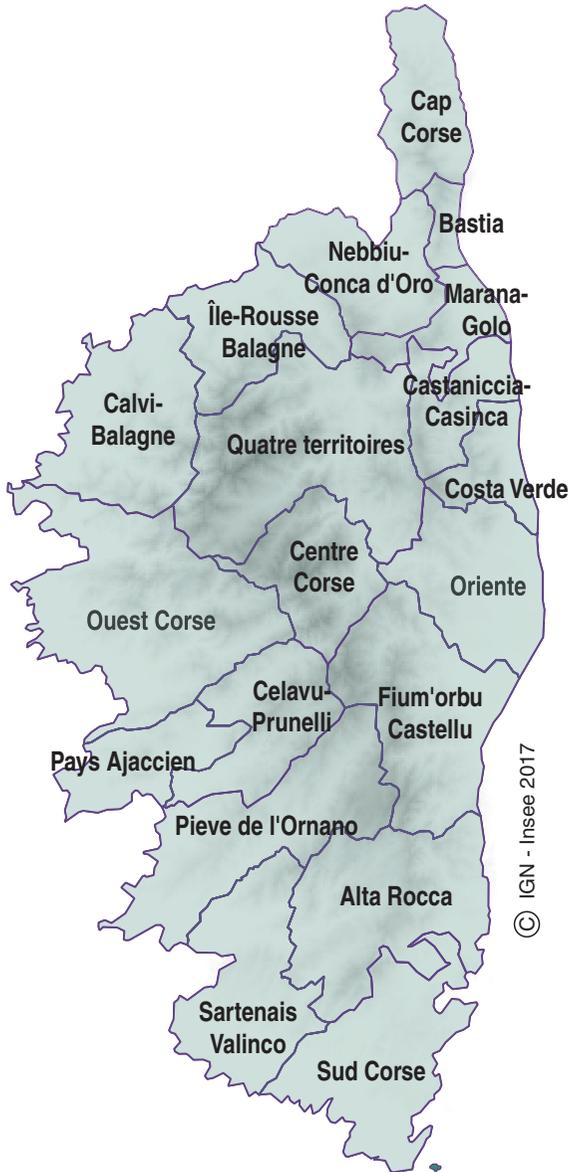
Source : Eurostat

324 212 habitants
en Corse en 2014

37 habitants au km²
densité de population
la plus faible des îles

Territoire

Les nouvelles intercommunalités



Source : Insee

917 km²
Superficie de la communauté de communes Ouest Corse

68 km²
Superficie de la communauté d'agglomération de Bastia

Territoire

Les dix communes les plus peuplées de la région au 1^{er} janvier 2014

Par ordre décroissant de population	Population au 1 ^{er} janvier 2014	Part dans la population régionale (en %)
Ajaccio	68 582	21,2
Bastia	43 331	13,4
Porto-Vecchio	11 625	3,6
Borgo	8 244	2,5
Biguglia	7 883	2,4
Corte	7 355	2,3
Furiani	5 782	1,8
Calvi	5 330	1,6
Lucciana	5 136	1,6
Ghisonaccia	4 049	1,2

Source : Insee, Recensement de la population 2014 - Populations légales

Les nouvelles intercommunalités

	Nombre de communes	Population 2014 nombre	Evolution de la population entre 2009 et 2014 (%)	Surface km ²	Densité hab/km ²
Corse-du-Sud	124	151 652	7,3	4 015	38
Pays Ajaccien	10	83 756	7,3	269	311
Sud Corse	7	20 312	8,6	584	35
Pieve de l'Ornano	28	11 816	6,8	657	18
Sartenais Valinco	18	11 400	7,2	526	22
Alta Rocca	18	8 447	5,8	680	12
Celavu- Prunelli	10	8 328	10,4	382	22
Ouest Corse	33	7 593	3,0	917	8
Haute Corse	236	172 560	5,0	4 666	37
Bastia	5	57 306	1,2	68	843
Marana Golo	10	22 639	13,8	167	136
Fiumorbu	13	12 714	6,8	636	20
Castagnicia-Casinca	42	12 116	6,7	233	52
Calvi-Balagne	14	11 718	2,1	562	21
Île-Rousse Balagne	22	10 561	6,4	390	27
Centre Corse	10	9 729	6,1	362	27
Costa Verde	23	9 675	8,1	185	52
Nebbiu-Conca d'Oro	15	6 935	5,8	387	18
Cap Corse	18	6 800	6,0	306	22
Quatre territoires	42	6 278	-0,1	904	7
Oriente	22	6 089	5,5	466	13

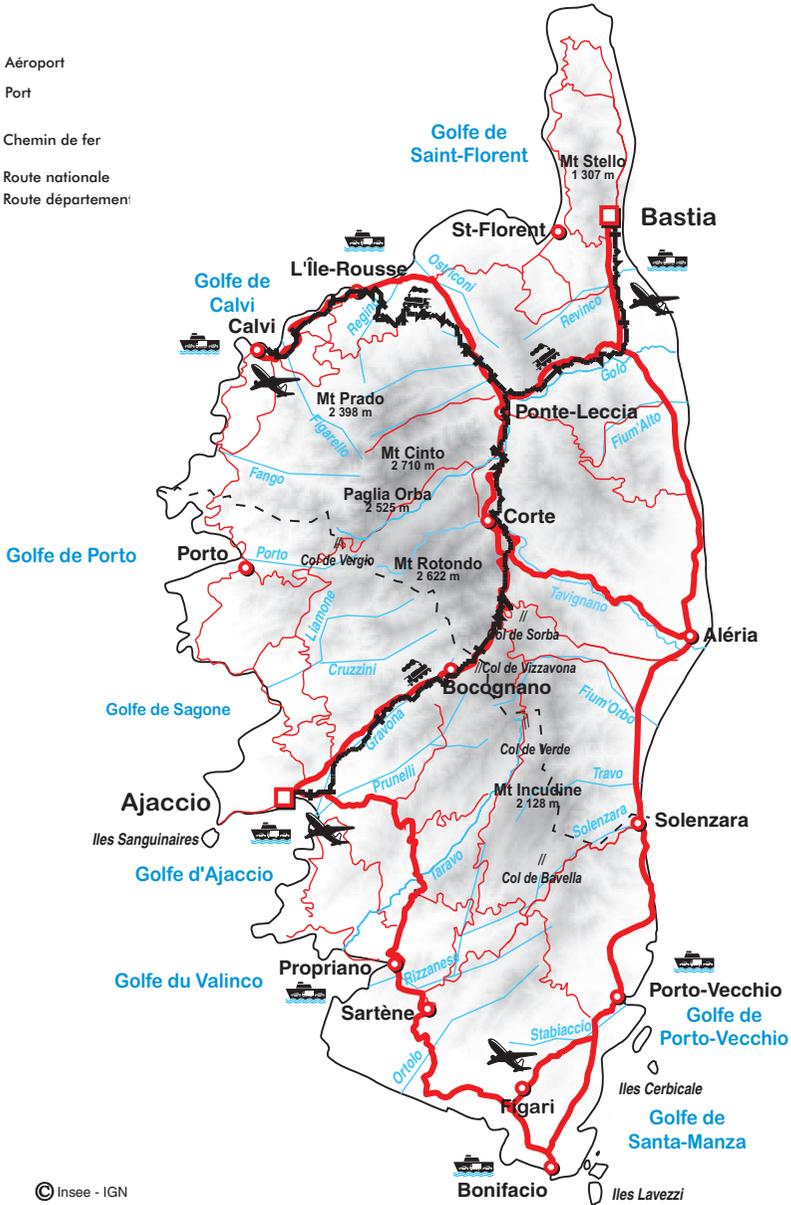
Source : Insee, Recensement de la population 2014

**Ajaccio, Bastia,
Porto-Vecchio**
3 principales communes

19
nombre
d'intercommunalités
au 1^{er} janvier 2017

Situation géographique

-  Aéroport
-  Port
-  Chemin de fer
-  Route nationale
-  Route département



© Insee - IGN

4 aéroports
7 ports

1 000 km
de côtes

Espaces naturels

Réserves et parcs naturels

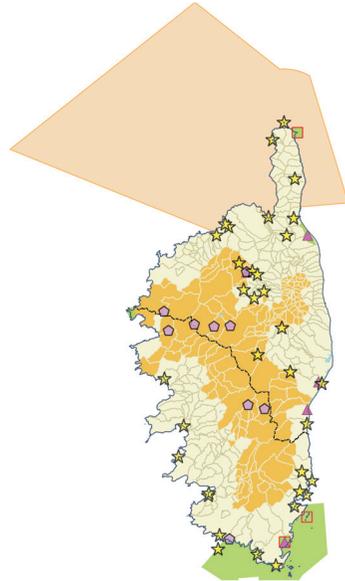
Protections réglementaire

Réserves naturelles de Corse

- plus de 1 500 ha
- moins de 1 500 ha
- Arrêtés de protection de biotope
- Réserves biologiques

Protections contractuelles

- Espace naturel Ramsar
- Parc Naturel Régional de Corse
- Parc naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate



NB : liste non exhaustive des dispositifs de protection

Sources : MEEM (CGDD/SDES), MNHN

Dispositifs de protection des espaces naturels au 31 décembre 2016 (non exhaustif)

	Corse			France		
	nombre	Superficie terrestre ha	Part du territoire %	nombre	Superficie terrestre ha	Part du territoire %
Mesures de protection réglementaires nationales						
Réserves naturelles nationales et de Corse	6	3 213	0,4	157	156 504	0,3
Réserves naturelles régionales	0	0	0,0	134	32 757	0,1
Réserves biologiques domaniales et forestières	8	1 689	0,2	235	42 603	0,1
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	29	485	0,1	808	158 251	0,3
Parcs nationaux (Coeurs de parc)	0	0	0,0	7	363 283	0,7
Parcs naturels régionaux (1)	1	371 468	42,8	49	8 093 548	14,9
Mesures de protection contractuelles européennes ou internationales						
Zones Natura 2000 (2)		134 554	15,5		6 997 035	12,9
Sites d'intérêt communautaire (SIC), Directive « Habitats »	67	114 471	13,2	1 364	4 765 130	8,8
Zones de protection spéciale (ZPS), Directive « Oiseaux »	21	54 032	6,2	392	4 380 477	8,1
Sites Ramsar	5	3 027	0,3	32	697 943	1,3

(1) : les PNR font l'objet d'une protection contractuelle.

(2) : Natura 2000 comprend l'ensemble des ZPS et des SIC sans double compte. Les ZPS et les SIC peuvent en effet se chevaucher.

(3) : Consulter la liste des espaces protégés sur

Sources : MEEM (CGDD/SDES), MNHN

Le PNRC représente
43 %
de la surface de la Corse

Scandola créée en 1975,
première réserve
naturelle corse